

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
(Enchère publique)N°:02-2024

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres national ouvert (Enchère publique) Suivant :

Appel d'offres (Enchère publique)	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
02/2024	Octroi d'Autorisation d'exploitation temporaire de la piscine plein air à l'Oasis des sports à la Ville de Guelmim, avec Construction	45 000,00	04/03/2024 à 11 h00'

Le dossier d'appel d'offres ouvert (Enchère publique) peut être retiré au bureau des Marchés de la Commune de Guelmim.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.

Le prix d'ouverture fixé par la commission d'expertise est : 7 500,00/mois soit : 90 000.00/an.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 10,11,12 et 13 de l'Arrêté conjoint du Ministre de l'intérieur et de la Ministre de l'économie et des finances n° 3712.21 du 17 safar 1444 (14 septembre 2022).

Les concurrents peuvent selon leur choix :

-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marches de la Commune de Guelmim

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du Cahier des Charges.

Signé :
Le Président de la Commune de Guelmim

**Le Président**
El Hassan EL TALBI

